

**Bureau syndical du
 13 mars 2020**

**DELIBERATION N° 2020-03-025
 Autorisation de signature du marché -
 Mise à disposition enlèvement, remplacement et transport de bennes issues des
 sites du Syvadec**

Nombre de membres 25			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du neuf mars deux mille vingt, une nouvelle convocation du bureau syndical a été faite le neuf mars deux mille vingt, en vertu de l'article 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales L'an deux mille vingt, le treize mars à dix heures trente, le bureau syndical régulièrement convoqué par le Président s'est réuni dans les locaux du SYVADEC situé dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur TATTI François, Président. Madame Marie-Laurence SOTTY a été désignée secrétaire de séance. S'agissant d'une re-convocation, le bureau peut valablement délibérer sans condition de quorum.
En exercice	Présents	Votants	
21	8	8	

Présents :

Messieurs : TATTI François, GIANNI Don Georges, GUIDONI Pierre, GIORDANI Jean-Pierre, GIFFON Jean-Baptiste, VIVONI Ange-Pierre et MATTEI Jean-François

Présente:

Madame : SOTTY Marie-Laurence.

Absents :

Mesdames : ZUCCARELLI Marie et BATTESTINI Serena.

Messieurs : MILANI Jean-Louis, VALERY Jean-Noël, FAGGIANELLI François, ARMANET Guy, POLI Xavier, LACOMBE Xavier, BERNARDI François, FILONI François, HABANI Yohan, MICHELI Felix et DE MEYER Jean-Michel.



Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 29/05/2020
 et de la publication de l'acte le: 29/05/2020

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20200313-2020-03-025-DE
 Date de télétransmission : 29/05/2020
 Date de réception préfecture : 29/05/2020

Monsieur le Président expose,

Cette consultation qui se réfère au C.C.A.G Services, a été lancée en Procédure formalisée de type Appel d'Offres Ouvert Européen. Il s'agit d'un accord cadre mono attributaire à bons de commande sans seuil minimum ni maximum.

La consultation est allotie en 13 lots

1. Mise à disposition enlèvement remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie d'Ersa
2. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Piana
3. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'OMR depuis le quai de transfert et de valorisables depuis la recyclerie de Vico
4. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Cauro
5. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'Omr du quai de transfert et de valorisables de la recyclerie de Moca Croce
6. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de tri et de valorisables depuis le quai de transfert et la recyclerie de Ste Lucie de Porto Vecchio
7. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Corte
8. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes D'Omr du quai de transfert de Calvi à Notre -Dame de la Serra
9. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'Omr du Quai de transfert de Cervione et de valorisables de la recyclerie de Cervione et de Vallée d'Alesani
10. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables des recycleries de Castifao et de San Lorenzo
11. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables des recycleries de Porto-Vecchio, Figari, Bonifacio
12. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'Omr et de valorisables du quai de transfert de la recyclerie de Campile
13. Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Viggianello

Ces contrats auront une durée d'exécution de 12 mois reconductible expressément 3 fois 12 mois. Section de fonctionnement. Article 611

La Commission d'Appel d'Offres a analysé les offres reçues selon les critères de 2020-03-025-DE dossier de consultation. Les lots 6 et 11 ont été déclarés infructueux, les autres lots ont été attribués.

Accusé de réception en préfecture
2020-03-025-DE
Date de télétransmission : 29/05/2020
Date de réception en préfecture : 29/05/2020

Il est demandé aux membres du Bureau de bien vouloir autoriser le Président du SYVADEC ou son représentant à signer le marché visant à :

Lot 1 Mise à disposition enlèvement remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie d'Ersa avec l'entreprise TP2B et Am transports pour un montant estimatif de 40.160 € HT

Lot 2 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Piana avec le groupement Corse Euro déchets/ Environnement Services pour un montant estimatif de 91.257 € HT

Lot 3 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'OMR depuis le quai de transfert et de valorisables depuis la recyclerie de Vico avec le groupement Corse Euro déchets/ Environnement Services pour un montant estimatif de 433.294 € HT

Lot 4 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Cauro avec le groupement Corse Euro déchets/ Environnement Services pour un montant estimatif de 65.771 € HT

Lot 5 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'Omr du quai de transfert et de valorisables de la recyclerie de Moca Croce avec le groupement Corse Euro déchets/ Environnement Services pour un montant estimatif de 111.512 € HT

Lot 7 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Corte avec l'entreprise Transport Albertini pour un montant estimatif de 80.840 € HT

Lot 8 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes D'Omr du quai de transfert de Calvi à Notre -Dame de la Serra avec l'entreprise TP2B et Am transports pour un montant estimatif de 221.178 € HT

Lot 9 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'Omr du Quai de transfert de Cervione et de valorisables de la recyclerie de Cervione et de Vallée d'Alesani avec l'entreprise TP2B et Am transports pour un montant estimatif de 198.027 € HT

Lot 10 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables des recycleries de Castifao et de San Lorenzo avec l'entreprise TP2B et Am transports pour un montant estimatif de 18.230 € HT

Lot 12 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'Omr et de valorisables du quai de transfert de la recyclerie de Campile avec l'entreprise TP2B et Am transports pour un montant estimatif de 23.430 € HT

Lot 13 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Viggianello avec le groupement Corse Euro déchets/ Environnement Services pour un montant estimatif de 203.914 € HT

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré :

VU le Code Générale des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5211-1 et 5711-1

VU le Code de la commande publique

VU la délibération 2014-05-24 du 20 mai 2014 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 9 mars 2020

Considérant l'intérêt pour le Syvadec de conclure ce marché

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

Ouïe l'exposé de M. François TATTI, Président,

Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20200313-2020-03-025-DE Date de télétransmission : 29/05/2020 Date de réception préfecture : 29/05/2020
--

A l'unanimité :

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché visant pour :
 - Lot 1 Mise à disposition enlèvement remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie d'Ersa avec l'entreprise TP2B et Am transports
 - Lot 2 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Piana avec le groupement Corse Euro déchets/ Environnement Services
 - Lot 3 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'OMR depuis le quai de transfert et de valorisables depuis la recyclerie de Vico avec le groupement Corse Euro déchets/ Environnement Services
 - Lot 4 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Cauro avec le groupement Corse Euro déchets/ Environnement Services
 - Lot 5 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'Omr du quai de transfert et de valorisables de la recyclerie de Moca Croce avec le groupement Corse Euro déchets/ Environnement Services
 - Lot 7 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Corte avec l'entreprise Transport Albertini
 - Lot 8 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes D'Omr du quai de transfert de Calvi à Notre -Dame de la Serra avec l'entreprise TP2B et Am transports
 - Lot 9 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'Omr du Quai de transfert de Cervione et de valorisables de la recyclerie de Cervione et de Vallée d'Alesani avec l'entreprise TP2B et Am transports
 - Lot 10 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables des recycleries de Castifao et de San Lorenzo avec l'entreprise TP2B et Am transports
 - Lot 12 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes d'Omr et de valorisables du quai de transfert de la recyclerie de Campile avec l'entreprise TP2B et Am transports
 - Lot 13 Mise à disposition, enlèvement, remplacement et transport des bennes de valorisables de la recyclerie de Viggianello avec le groupement Corse Euro déchets/ Environnement Services
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

François TATTI

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20200313-2020-03-025-DE
Date de télétransmission : 29/05/2020

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut être objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.